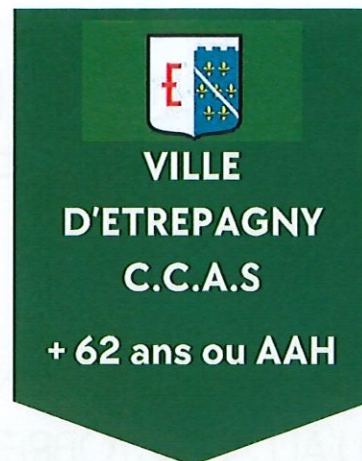


Formulaire de demande de bon de chauffage 2026

Ce document est à retourner en mairie d'Etrépagny, accompagné des documents demandés.



Nom d'usage :

Nom (de jeune fille) :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :-ETREPAGNY

Courriel :@..... Téléphone :

__*__

SITUATION MATRIMONIALE :

☐ Marié(e) ☐ Vie maritalement ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve)

Personnes vivant dans le foyer :

__*__

RESSOURCES :

• "Revenu brut global" (de la personne ou du couple, et des personnes vivant au foyer) : €

• Sommes versées de la CAF en 2025 (sauf APL) : €

TOTAL : €

• Mode de chauffage : ☐ Bois ☐ Gaz de Ville ☐ Electricité ☐ Pompe à chaleur ☐ Autres

__*__

Vous devez présenter ce document rempli, accompagné des pièces suivantes :

- Photocopie de votre carte d'identité
- Avis d'imposition 2026 sur le revenu 2025
- Relevé d'Identité Bancaire
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- justificatifs des factures chauffages de la dernière année
- justificatif des sommes versées par la CAF (tout sauf APL)
- Pour les personnes recevant l'Allocation Adulte Handicapée, joindre un justificatif.

Je certifie sur l'honneur que les informations ci dessus sont exactes et sollicite la prime "Bon de chauffage - hiver 2026-2027"

Fait à Etrépagny, le

Signature :

RENOUVELLEMENT DES BONS DE CHAUFFAGE ANNÉE 2026

PERIODE D'INSCRIPTION
JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2026

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Etrépagny (C.C.A.S) a décidé le renouvellement des bons de chauffage **aux personnes âgées de 62 ans et plus**, et dont les revenus bruts globaux n'excèdent pas :

- pour une personne seule 12 523 €*- et pour un couple 19 442 €*

** minimum vieillesse*

Le C.C.A.S a souhaité étendre les bons de chauffage **aux personnes recevant l'Allocation Adulte Handicapée**, dont les revenus bruts n'excèdent pas :

- pour une personne seule (indépendante, non domiciliée chez les parents) : 12 523 €*- et pour une personne seule avec enfants : 19 442 €*-

** minimum vieillesse*

*Les indemnités et revenus seront pris en compte dans leur totalité pour le calcul du seuil de revenus.
le formulaire est disponible en mairie ou téléchargeable via le site de la ville.*



VILLE D'ETREPAGNY
C.C.A.S.

Comment procéder ?

62 ANS ET PLUS

Les personnes doivent se présenter en mairie d'Etrépagny munies :

- Formulaire de demande complété
- Avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025
- Carte Nationale d'identité
- Relevé d'identité bancaire
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatifs des factures de chauffages de la dernière année
- Justificatifs des sommes versées par la CAF (tout sauf APL)

A.A.H.

(Allocation Adulte Handicapée)

Les personnes doivent se présenter en mairie d'Etrépagny munies :

- Formulaire de demande complété
- Avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025
- Carte Nationale d'identité
- Relevé d'identité bancaire
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatifs des factures de chauffages de la dernière année
- Justificatifs des sommes versées par la CAF (tout sauf APL)
- 3 derniers bulletins de salaires
- Justificatif de l'Allocation Adulte Handicapée

Ou et Quand ?

Se présenter en mairie d'Etrépagny
auprès de l'agent du C.C.A.S.
(Lundi/Mercredi/Jeu et Vendredi)